



Programme Santé – La Santé pour tous

L'homme doit assistance à l'Homme. L'État doit permettre à l'Homme de retrouver l'Homme.

Notre système de Santé fut l'un des meilleurs au monde, envié et copié par de nombreux pays. Spécialistes, techniques, Sécurité Sociale : notre médecine tutoyait l'excellence et elle était gratuite ! Si nous avons atteint ce niveau d'exigence par le passé, il est possible de le reconquérir aujourd'hui.

De haute lutte, il faut tout mettre en œuvre pour que jamais aucun Français ne soit mieux soigné qu'un autre. L'argent et la géographie ne doivent plus être facteurs d'inégalités.

Le remaillage médical de notre territoire n'est rien moins qu'un retour à l'humanité et à la civilisation. Pour cela,

- Arrêtons de faire de la Santé une source de profit.
- Construisons des centres hospitaliers dans les déserts médicaux.
- Créons des universités de médecine. La suppression du numerus clausus était une bonne chose mais elle ne s'est pratiquement accompagnée d'aucune place supplémentaire pour les étudiants. Recrutons des professeurs ; créons des bancs supplémentaires.

Mes propositions

- **Avoir un hôpital à moins de 40 minutes de route, partout sur le territoire.**
- **Augmenter le nombre de places dans les universités de médecine, harmonieusement réparties sur le territoire.** Revoir les critères de sélection au concours pour les rendre plus adaptés au métier de soignant. Financer les études pour ceux qui s'engagent pour une durée de 6 ans dans les territoires déficitaires.
- **Ouvrir 20 000 lits (y compris de réserve) avec le personnel soignant afférant.** Depuis 2013, 27 000 lits d'hôpitaux ont été supprimés. Rien n'excuse une telle incurie.
- **Créer une unité de gestion des crises liées à la Santé (pandémies...).** Constituée de spécialistes, de travailleurs et d'usagers de la Santé, cette unité aurait pour mission de prévoir une organisation nationale en lien avec les Préfets et les élus locaux.
- **Remplacer les ARS par des DDASS : Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales « nouvelles générations ».** Pour plus de proximité, plus de dialogue et d'écoute. Placées sous l'autorité du préfet, elles me semblent être l'échelon adéquat pour interagir avec les cadres de Santé et les élus locaux. Ainsi la volonté politique doit mettre en œuvre le respect de la personne humaine. Organisme au service des professionnels médicaux, sociaux, et administratifs, ne les gèrera pas. Leur mission sera de les mettre en relation, recueillir leurs problématiques et leurs suggestions, pour les présenter directement au Ministère concerné. Permettant ainsi d'harmoniser les pratiques qui fonctionnent, et donner les moyens de mettre en œuvre les propositions qui seront retenues. Ces professionnels connaissent leur métier et c'est avec eux qu'il faut reconstruire notre système de

santé, l'adapter à la société d'aujourd'hui, et dans la continuité la faire évoluer en permanence aux changements sociétaux.

- **Recruter 100 000 infirmières et aides-soignantes sur la durée de mon mandat.**
- **La Sécurité Sociale couvrira toutes les dépenses de Santé.** C'est le cas en Alsace-Moselle, où le système de sécurité sociale comprend un « régime local » complémentaire pour tous, ce qui évite un double traitement par le régime général puis par des « mutuelles ». Les remboursements sont ainsi gérés en une fois par les CPAM. La généralisation de ce système devrait permettre d'améliorer les remboursements et de simplifier la vie des assurés et des professionnels.
- **Rendre l'Agence Européenne du Médicament indépendante des laboratoires pharmaceutiques.**
- **Revoir le fonctionnement des « ordres » (médecins, infirmiers, kinés...) afin qu'ils travaillent mieux entre eux.** Revoir les statuts des professionnels de santé (ambulanciers, médecins, infirmières, aides-soignants, sage-femmes...).
Reconnaître les spécialités et les valoriser, en créant de vrais statuts, avec des formations et une rémunération réévaluée, pour une meilleure reconnaissance des postes.